

**COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 JUILLET 2020****CONVOCACTION** : 16 JUILLET 2020**AFFICHAGE** : 16 JUILLET 2020**PRESENTS** : KIRSCH Michèle, JEANPIERRE Vincent, DEBIEVE Pascal, AUBERT Gwenola, CANTENEUR Bruno, LACRESSE Bernard, PELTRE Béatrice, RELTIENNE Guillaume, SCHOLZ Laurent,**MEMBRES ABSENTS et EXCUSES** : POIREL David, excusé, pouvoir à DEBIEVE Pascal
SEYBOLD Christophe, excusé, pouvoir à SCHOLZ Laurent**POUVOIR** : 2**MEMBRES AYANT DELIBERE** : 11**SECRETAIRE DE SEANCE** : AUBERT Gwenola**20 H 30** : Madame le Maire ouvre la séance.**BUDGET PRIMITIF 2020 - COMMUNE**

Madame Angélique MARTIN, Comptable du Trésor, a été invitée par Madame le Maire afin d'expliquer aux membres de l'assemblée l'élaboration et l'exécution d'un budget communal.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
RESULTATS REPORTES 2019		340.928,15		31.873,85
RESTES A REALISER 2019	/	/	/	/
OPERATIONS EXERCICE 2020	189.800,00	107.429,00	36.373,85	4.500,00
TOTAL	189.800,00	448.357,15	36.373,85	36.373,85
TOTAL DU BUDGET : DEPENSES FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT : 226.173,85				
RECETTES FONCTIONNEMENT + INVESTISSEMENT : 484.731,00				

Le Budget Primitif 2020 est adopté à l'unanimité : POUR 9 + 2 POUVOIRS

VOTE DES SUBVENTIONS 2020 AUX ASSOCIATIONS

Le Maire propose au Conseil Municipal de procéder au vote des subventions allouées aux associations pour l'année 2020.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'allouer les subventions suivantes au titre de l'année 2020 :

- ADAPA 54	:	100 €
- ADMR EINVILLE & ENVIRONS	:	100 €
- FOYER RURAL ARRACOURT (CLUB CARTES & CLUB TOUCHE A TOUT	:	400 €
- FAMILLES RURALES EINVILLE & ENVIRONS	:	100 €



- AMICALE DES SAPEURS POMPIERS EINVILLE : 100 €
- ASSOCIATION NINA – UN RAYON DE SOLEIL : 100 €

Un courrier sera envoyé à Mme KUGLER Caroline afin de la féliciter pour l'exploit qu'elle va accomplir en compagnie de sa fille pour l'association NINA et l'informer du versement d'une subvention exceptionnelle de 100 € .

DELIBERATION POUR DETAILLER LE COMPTE « 6232 – FETES ET CEREMONIES »

Le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il convient de détailler les dépenses prévues au compte « FETES ET CEREMONIES – 6232 » comme suit :

- COLIS ET CADEAUX FETES DE FIN D'ANNEE
- REPAS FETES DE FIN D'ANNEE POUR LES ANCIENS
- BOISSONS ET GATEAUX EVENEMENTS DIVERS
- LIVRES D'OR DU MARIAGE
- FLEURS POUR CEREMONIES DIVERSES
- BONS D'ACHAT
- SORTIES POUR LES ENFANTS
- TICKETS MANEGES FETE PATRONALE
- FOURNITURES DIVERSES (NAPPES, SERVIETTES, FLUTES, etc...)

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, autorise le Maire à détailler ce compte et à transmettre cette délibération au Centre des Finances Publiques.

RENOUVELLEMENT CONTRAT DE TRAVAIL MME DEBIEVE Corine

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de renouveler le contrat de travail de Mme DEBIEVE Corine, Adjoint Technique Territorial Contractuel arrivé à son terme le 30 juin 2020. Il sera renouvelé pour une durée de 3 ans du 01/07/2020 au 30/06/2023 à raison de 4 h 00 hebdomadaires.

NOTA : Ce sujet a été rajouté à l'ordre du jour de cette réunion



QUESTIONS DIVERSES

CAILLOUX AIRE DE JEUX :

Les sablières de la Meurthe avaient établi un devis d'un montant de 434,28 € TTC pour des gravillons 4/12 pour l'aire de jeux.

La granulométrie de ces cailloux n'étant pas conforme à la suite du rapport de la commission de sécurité, un autre devis sera demandé.

CONTAINER A VERRES :

Mr LACRESSE Bernard propose de poser un panneau près du container à verres afin d'informer les habitants qu'il est interdit de déposer des sacs, des cartons et autres objets à côté de ce container. Seul le dépôt de verre est autorisé.

DECOS DE NOEL :

Il a été proposé de décrocher les décors de Noël encore en place tout en respectant la sécurité des personnes présentes.

FETE PATRONALE :

Un entrepreneur de bal avait envoyé un courrier en mairie pour demander l'autorisation d'installer un bal lors de la fête patronale.

Un courrier lui sera envoyé afin d'annuler ce bal en raison de la crise sanitaire actuelle.

TABLE DE PING-PONG :

Une proposition est faite à l'assemblée pour l'achat d'une nouvelle table de ping-pong qui serait installée dans la cour à côté de la mairie. Des devis vont être demandés.

ECOLE :

Divers travaux sont à prévoir à l'école : portes qui ferment mal, trous dans la cour.

TRAVAUX ENFOUISSEMENT DES RESEAUX – 2EME PARTIE DU VILLAGE :

Le Maire fait part à l'assemblée de sa rencontre avec Mr BAZIN Thibault, Député. Celui-ci l'a informé des différentes subventions que la commune pourrait demander pour les futurs travaux d'enfouissement des réseaux – 2^{ème} partie du village.



JOURNEE CITOYENNETE :

Il a été décidé qu'il serait peut-être judicieux de prévoir une journée de citoyenneté afin de nettoyer le village (caniveaux, cimetière ...).

Une date pour cette journée est en cours de réflexion.

REUNION PARENTS-ENFANTS :

Une réunion parents- enfants sera organisée en Septembre avec la nouvelle municipalité afin de trouver un accord permettant de trouver le calme et la sérénité dans la commune si la crise sanitaire actuelle nous le permet.

POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire, Michèle KIRSCH,